



Effacement du casier judiciaire numéro 2

Par **Iaina**, le **19/09/2009** à **20:13**

Bonjour,

mon ami à été incarcéré pendant une période de 8 mois ferme et a plusieurs condanations tels amende et tige qu'il a exécuté.

Aujourd'hui il désire trouver un emploi stable et fixe qu'il n'arrive pas a trouver a cause de ce casier. Des erreurs de jeunesse q'uil doit payer toute sa vie? ia t il une possibilité de faire effacer ce casier meme si il a été incarcéré?